

ministère de l'intérieur, publie les deux petites notes suivantes dont tout commentateur attentif ne saurait se méprendre sur le sens.

Dès que la Commission des trente-trois a été élue, on s'est occupé de l'intérieur de la région des douanes de cette Commission aux destinées de l'objet d'une surveillance spéciale et on s'est occupé de correspondance. Ce n'est pas une innovation, c'est un usage constant au ministère de l'intérieur. Les lettres de M. de Valles, habitude administrative qu'elle a été prise en dehors de M. Combes.

La seconde note est aussi révélatrice : On vient de changer les deux agents secrets qui étaient chargés de surveiller spécialement le n° 12 du boulevard Suchet, ou habite M. Deumer.

Ces agents avaient fait montre de négligence ces temps derniers et avaient omis de signaler exactement les noms des visiteurs qui vont s'entretenir avec le député de l'Aisne.

LE CAS DE M. MICHEL LAGRAVE

Dans quelles conditions avait déposé M. Lagrave ses déclarations ?

L'Echo de Paris demande à la déposition de M. Lagrave, publiée par plusieurs journaux ministériels, est la seule qui ait fait le chef de division du ministère du commerce, et rapporte ensuite les faits suivants, qui méritent d'attirer l'attention :

C'est le 16 avril, vers une heure de l'après-midi, que M. Lagrave se présente au palais de justice. Il venait pour la première fois. En tout cas, il avait une conversation avec M. de Valles, qui se trouvait au parquet immédiatement, bien que M. et Mme Greter attendaient dans le couloir le moment d'être introduits.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles avait été informé de la déposition de M. Lagrave et qu'il avait eu connaissance de son contenu. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les permis à M. Lagrave et qui ne peut rien voir caché ? répondit M. de Valles.

Le Ministre dira d'ici huit mois et M. Michel Lagrave se verra alors à la tête de la haute fonction de Directeur du personnel au Ministère du commerce. En même temps, il était fait officier de la Légion d'honneur. Il n'y avait pas trente ans.

Il y a quatre ans, le Directeur du personnel était nommé commissaire général pour la France à l'exposition de Saint-Louis, aux appointements de cinquante mille francs par an.

En échange de tous ces honneurs et de tout cet argent, — car il touche depuis trois ans, — M. Lagrave est allé à l'exposition cette année.

Les dépositions de P. Rey

L'Humanité publie le texte de deux dépositions faites par le R. P. Rey, propriétaire de la fabrique de liqueurs de Fourvrière, le 19 avril et le 6 mai 1903. Ce religieux y affirmait la réalité des tentatives de chantage faites auprès des Chartreux, mais il se refusait absolument à nommer la personne.

La Guerre entre la Russie et le Japon

Pertes russes et japonaises

L'état-major russe communique le relevé des pertes russes du début de la guerre jusqu'au 9 juin.

Pertes russes — Marines : Officiers russes, 41; blessés 13; marins tués 920; blessés, 220; prisonniers, 4.

Armée de terre — Officiers russes, 35; blessés, 103; prisonniers, 20; soldats tués, 980; blessés, 2,080; prisonniers, 606.

Les pertes japonaises auraient atteint les chiffres suivants :

Marine — Officiers tués, 57; marins, 1,144.

Armée de terre — Officiers tués, 159; soldats 3,750.

Général japonais tué

Suivant une dépêche de Liao-Yang, les Japonais ont perdu un général qui serait le général Nodou.

Engagements navals devant Port-Arthur

Paris, 11 juin. — La légation du Japon communique la dépêche suivante :

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Le 14 juin, à midi, pendant que notre seconde flotte de contre-torpilleurs et nos batteries de torpilleurs bombardaient les défenses de Port-Arthur, nous avons reconnu et exterminé sur notre route, le Nord et dix contre-torpilleurs sortis de Port-Arthur. Un feu très vif a été échangé.

Nos batteries ont essayé d'attirer l'ennemi en se retirant peu à peu, mais à trois heures de l'après-midi, nous avons été obligés.

Le même jour, à quatre heures de l'après-midi, le Tchibou a entendu dans la direction de Port-Arthur une explosion et le bruit d'une canonade.

L'escadre de Vladivostok. — Un combat naval dans le détroit de la Corée

Tokio, 15 juin. — Des informations particulières de Kai-si-Mo-To, dans l'île de Kiu, située à l'extrémité orientale du détroit de Corée, annoncent qu'un combat a eu lieu entre des japonais et des navires russes.

N. B. — L'île Kiu est l'ancien Chiao-an, situé dans le détroit de Corée, comme l'île Kiu, et voisine de cette dernière.

COMBAT A VAFANGOOU

Les Japonais repoussés — Télégramme du général Stackelberg

Saint-Petersbourg, 15 juin. — Une nouvelle rencontre a eu lieu, à Vafangou, le 14 juin. Voici la dépêche qu'envoie sur cet engagement le général Stackelberg :

Ce matin, à midi (11 juin), le combat a commencé sur la position, à six kilomètres au sud de la station de Vafangou.

Le combat fit de fortes tentatives pour enfoncer notre ligne gauche. Ses attaques furent repoussées et nous gardâmes nos positions.

Le premier régiment, posté sur la ligne gauche, a subi des pertes sérieuses.

Tous les commandants du régiment, colonel Kharatoum; lieutenant Nadolchinski.

Le général Gerasimov, blessé par un état de schamp dans le militaire supérieur, resta dans les rangs.

Pour suivre avec efficacité les opérations qui se précipitent chaque jour sur terre, en Mandchourie et en Corée, il devient indispensable de posséder une carte du théâtre de la guerre.

Nous recommandons la carte extraite du Grand Atlas Vimen de Saint-Martin et E. Schneider. Elle conforme, en effet, avec leur véritable orthographe, tous les noms cités jusqu'à ce jour dans les Rapports officiels russes et japonais. Une feuille in-folio, elle et encadrée 90 centimes.

En vente à la librairie du Journal de Roubaix, à Roubaix et à Tourcoing. On peut la demander à tous nos porteurs. 68927d

TOUTES LES BONNES MENAGERES font leur cuisine au délicieux BOURGEOIS, 13, rue de Valenciennes, dans les départs. On porte à domicile. Téléphone, 604.

Chronique Locale

ROUBAIX LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Notre association hier que la Société d'Emulation tiendrait désormais ses séances dans la salle du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne. C'est un progrès fort heureux et la manifestation d'une intention des plus louables. Étendre un peu le cercle de la Société, amener à ses réunions un plus grand nombre d'auditeurs, c'est-à-dire de coopérateurs.

Qu'est-ce au juste que cette association ? On nous l'a demandé bien souvent... On nous disait : « Vous en publiez souvent des avis et des communiqués. Les sujets traités paraissent intéressants. Mais où est-elle ? A quel sort-elle ? Comment y adhérer ? »

« Tout-à-fait exagéré, je le peu les termes de ces questions, car le nombre de Roubaix qui sont membres de la Société d'Emulation et s'intéressent même à ses travaux. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est trop peu connue de beaucoup de nos concitoyens qui seraient susceptibles d'en faire partie, ou, tout au moins, de lui apporter le précieux concours de leurs encouragements.

La Société désirant s'influencer un sang nouveau et recruter des adhérents parmi les jeunes gens étudiants de Roubaix, plus nombreux qu'on ne croit, nous sommes heureux de fournir à ceux-ci quelques notes brèves sur une œuvre aussi méritoire qu'utile.

La Société d'Emulation a été fondée il y a trente-cinq ans, bien exactement, par un décret et ses statuts, rédigés en son assemblée générale, le 14 janvier 1869, ont été approuvés par arrêté préfectoral du 21 mars de la même année. Elle se compose de trente membres titulaires et de membres associés libres, en nombre indéterminé. Elle a aussi des membres honoraires et correspondants.

Les associés libres, j'attire l'attention sur cette catégorie, paient la modeste cotisation annuelle de quinze francs, moyennant quoi ils reçoivent gratuitement tous les publications de la Société.

Quant à son but, il est parfaitement défini par l'article premier de ses statuts :

« La Société d'Emulation de Roubaix est instituée pour l'étude et le développement des progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de l'Industrie. Son but est de secourir le mouvement intellectuel par la publication de ses travaux et des mémoires qu'elle aura honorés de son approbation, par l'impression de ses documents officiels, par l'élaboration de ses programmes annuels. — Elle récompense les services rendus aux Sciences, aux Lettres, aux Arts et à l'Industrie; elle encourage les efforts tentés dans ces voies; elle signale et récompense les actions de haute moralité accomplies dans la circonscription qu'elle embrasse. Cette circonscription comprend la ville et les deux cantons de Roubaix. — Suivant l'entente des fondateurs, la Société, tout en maintenant, sans esprit d'exclusion, ses membres catholiques, s'intéresse à toute occasion aux progrès des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie, sans distinction de religion, de nationalité ou de race. »

« Les membres fondateurs de la Société furent : MM. Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpo-Porte-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart.

Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois.

Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th.

Leurdain, A. Musin, et M. l'abbé Leurdain, depuis le 12 mars 1886.

La Société s'est réunie dans la salle de l'ancienne Bibliothèque municipale, depuis 1868 jusqu'aux transferts de la Bibliothèque à l'École Nationale des Arts Industriels, en 1890. Puis elle se réunissait à la Bourse, dans l'ancienne salle de la Société de géographie, mise à sa disposition par la Chambre de commerce. De là, comme on sait, elle a transporté ses séances à la Caisse d'épargne.

L'émment et toujours regretté archiviste et historien Th. Leurdain a été, sa vie durant, l'âme de la Société. Son fils, M. l'abbé Th. Leurdain, bibliothécaire de l'Université Catholique de Lille, y persiste d'ailleurs, son esprit comme il continue son œuvre glorieuse d'historien de notre région. L'amour de Roubaix, de ses traditions, de son passé et de son présent, anime les ouvrages et la vie de ces deux hommes et leur assure une place d'honneur dans l'estime et la gratitude de leurs compatriotes.

M. A. Faidherbe, esprit curieux de toutes choses et ardent à exécuter les plus ardues et les plus distingués membres de l'Association. Citons encore M. l'abbé Vassart, auteur de nombreuses et utiles communications sur la chimie organique et qui a eu l'honneur de donner à la Société sa belle devise : *Semper ascende*, une parole de St-Augustin, qui caractérise bien le noble but de l'émulation.

Il ne faut renoncer, faute de place, non seulement à leur mais à énumérer les remarquables études si diverses et pourtant personnelles publiées dans les 23 volumes des « Mémoires de la Société d'Emulation ». Je suis même stupéfait qu'avec des ressources restreintes et dans une cité aussi « affairée », quelques hommes de bonne volonté aient pu grouper une telle quantité de renseignements et de travaux. La Société d'Emulation ne mérite qu'un reproche : Elle est trop modeste et elle ne se pare pas assez d'une œuvre dont elle doit être fière, dont elle doit s'enorgueillir, pour s'être d'années sympathiques et des concours et plus nombreux.

La Société d'Emulation de Roubaix tient un place de plus honorables parmi les Sociétés savantes de province. L'estime qu'on a accordé à ses publications en est la preuve.

Nulla part plus qu'à Roubaix, une compagnie de ce genre est nécessaire. Il est bon que, dans une ville toute trépidante de l'activité industrielle, haletante de l'apre passion du négoce, il y ait un petit coin où se réunissent des hommes de bon ton et de haute culture. Ils entretiennent parmi nous le goût de la lecture et des publications utiles, ils nous aident à la richesse scientifique du progrès matériel, la connaissance du passé qui fait comprendre les jours présents, et enfin l'affection du sol natal, source précieuse d'initiatives dont profite la cité tout entière. — X. F.

REUNIONS DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Les troisième et quatrième Commissions se réuniront vendredi 17 courant, à cinq heures et demi du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. *Ébouage* : Service du balayage, fournitures de brosses de piasse, cahier des charges d'adjudication, approbation; 2. *Abattoir* : Exécution du droit d'abri pour les viandes destinées à l'extérieur, voir mercredi; 3. *Ventes sur la voie publique* : Interdiction en dehors des lieux affectés aux marchands de place, voir.

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — L'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 23 juin, à neuf heures et demi du matin, au grand amphithéâtre de l'école, sous la présidence de M. J.-J. Weerts. Ordre du jour : 1. Lecture des rapports administratifs et financiers; 2. Lecture et mise aux voix des statuts; 3. Conférence; 4. Renouvellement partiel du bureau : membres sortants, MM. Cordonnier et Gripon; 6. Visite de l'école.

Le banquet annuel de l'Association aura lieu à l'issue de la réunion générale, le dimanche 28 juin, à une heure à l'Hôtel Ferraille. M. Eugène Motte, député-maire de Roubaix, et M. Ed. Roussel, vice-président du Conseil supérieur de l'école, honoreront ce banquet de leur présence.

Lundi 20 courant, une excursion est organisée pour voir en fonctionnement la nouvelle desserte de M. A. Maillard. Rendez-vous au local 50, rue Neuve, à 2 heures.

CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAMWAYS. — Un changement important vient d'être apporté dans le service des tramways. Depuis hier mercredi, le tramway de Wattrelos au lieu de rendre à Mourvaux, continue sa route jusqu'à la gare. A noter que le prix du parcours est le même pour ce point terminus que pour la Grand-Place. Quant au tramway de Mourvaux il a maintenant son point terminus à la Grand-Place. Dans les deux directions de Wattrelos et de Mourvaux le service est maintenant à 10 minutes au lieu de 12 minutes.

LA QUÊTE faite dimanche 12 juin (au profit du

Nouvel Hôpital et de la Bouchée de Pains) à l'occasion de la fête organisée par les Prévôts de l'Assistance, a produit la somme de 31 fr. 40.

L'ACCIDENT DU CLUB-HIPPIQUE. — Nous avons déjà annoncé que l'Hôpital militaire de Lille des nouvelles de M. le lieutenant Raoul, victime d'une chute de cheval, lundi, dans la dernière épreuve du concours hippique.

L'état de l'officier est aussi satisfaisant que possible, sa blessure, d'ailleurs sans gravité, se borne à une fissure d'une des dernières côtes flottantes. Le blessé ressent encore des douleurs dans la région lombaire mais il sera sous peu sur pied. Aujourd'hui il est descendu de sa chambre pour faire une promenade dans le jardin de l'Hôpital et il espère pouvoir dans 5 ou 6 jours rejoindre son corps.

UNE GREVE DANS UN ATELIER DE BONNETERIE. — Mardi soir, à six heures et demie, les 102 ouvriers de l'atelier de bonneterie de M. Ed. Ménard, rue de Tourcoing, 99, se sont mis en grève. Elles réclament une augmentation de dix centimes par douzaine de bas fabriqués.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Un cordonnier, Louis Coupé, âgé de 60 ans, sans domicile fixe, est tombé malade mercredi après-midi, rue de la Bassée-Masure. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard, le malade a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où il a conduit la voiture d'ambulance.

TROUVAILLE. — M. Pierre Dumont, rue du Chemin-de-Fer, a déposé au bureau de police de la place Sainte-Élisabeth, un troquet en cuivre qu'il a trouvé sur la voie publique.

Les porteurs d'Obligations Panama de n'importe quelle série ont intérêt à s'adresser au plus tôt au Comptoir de Change de Roubaix-Tourcoing, 6, rue de la Gare, à Roubaix et 10, place de la République, à Tourcoing, qui les renseignera sur les répartitions à toucher et qui se charge des formalités à remplir, aux meilleures conditions.

Ordres de Bourse au Comptoir et à Terme. — Coupons. — Emplacements. — Échanges. — Renouvellements. — Vérifications et des exportations en comptabilité, par la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la comptabilité agricole, par Tremery et Aug. Terrière. Prix : 4.00

En Vente à la Librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix :

Les vérifications commerciales, industrielles et domestiques, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Soreph, vérificateur à la Banque de France. — 3.00

Éléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Fauré. — 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Eschamps. — 2.50

Le teneur de livres, manuel contenant un code de tenue de livres à partie double augmenté de la compt